

**Ligue de Go du Centre**  
Chez Laurent COQUELET  
13 allée des érables  
21560 COUTERNON  
Tél. 06.03.59.89.98



<http://ligue-centre.jeudego.org/>

## **Conditions d'attribution 2014 de la subvention Bernard Brémont**

Cette subvention consiste à aider un jeune de la ligue pour qu'il puisse participer au stage jeune d'une semaine à la Toussaint, ainsi qu'au championnat de France des Jeunes. La ligue a choisi cette opportunité pour rendre hommage à Beb et à son engagement pour le développement du Go.

La subvention Beb est offerte par la Ligue de Go du Centre en partenariat avec le club du GRAUG. Elle est destinée aux personnes ayant une licence jeune de l'année en cours, à la Ligue du Centre.

Le stage suivi de la coupe Hikaru aura eu lieu à Lans en Vercors du 18 au 25 octobre et coûte 325€ plus les frais de transport pour un séjour d'une semaine.

[http://ffg-jeunes.jeudego.org/images/pdf/stage/CNJ\\_2014.pdf](http://ffg-jeunes.jeudego.org/images/pdf/stage/CNJ_2014.pdf)

Pour 2014, la subvention accordée est de 250€ pour le premier bénéficiaire (dont 150€ offert par la ligue et 100€ par le Graug) pour le stage, et de 100€ pour le transport au championnat de France (à hauteur de 50€ par participant maxi).

### **Attribution :**

Un système de points est mis en place pour son attribution.

Voici le mode de calcul retenu :

- 200 points par participation à une compétition fédérale (toutes années, décompte à partir de la page du candidat sur le site web de la fédération) ;
- 200 points par jeune joueur inscrit dans le club du candidat (pour soutenir les clubs qui ont le plus de jeunes) ;
- 200 points pour les jeunes de 16 ans (au 31 décembre 2014) et 600 pour les jeunes de 17 ans (puisque ce sont les dernières années où ils peuvent prétendre à la subvention) ;
- Niveau à l'échelle fédérale (nombre de points exact, compte-tenu de l'imprécision des niveaux au-delà de 20k nous avons limité l'échelle à -1950) ;
- -3000 points pour les participations précédentes au stage si elles ont été subventionnées.

La date de calcul des points est fixée au 31 mai de l'année en cours. Si le gagnant ne peut pas aller au stage jeune, c'est le second qui est subventionné, et ainsi de suite.

Le but de cette subvention est bien entendu d'encourager les jeunes à progresser dans ce magnifique jeu. La ligue attend également de l'heureux bénéficiaire qu'il partage ses connaissances par des démonstrations ou des commentaires de parties, et ainsi contribue au développement du go dans nos lointaines contrées ☺.

Alors tous à vos gobans et que le meilleur gagne !

## Subvention Beb 2014 Calcul des points

Voici le calcul au 31 mai 2014 :

Jeunes Licenciés	Club	Participations Compétitions	Jeunes Club	Age 31/12/2014	Précédentes Subventions	Niveau échelle	Points 2014
COUSIN Pierre	21Di	11	3	16	0	-1203	1797
DORCA Floriane	18Bo	10	1	15	0	-816	1384
FOSSATI Yves	42Se	8	1	14	0	-1171	629
CHARLES Louise	21Di	3	3	13	0	-1767	-567
SALTARELLI Antoine	21Di	3	3	13	0	-1919	-719

C'est donc Pierre COUSIN du club de Dijon qui pourra recevoir la subvention Beb pour le stage de cette année (250€), puis, si désistement, dans l'ordre ci-dessus.

La subvention pour le championnat de France a été allouée à Floriane DORCA de Bourges (50€), car elle était la seule à être intéressée pour participer.